



Cher adhérent,

Votre cotisation à l'association Radio Gâtine est à la fois un soutien financier et un encouragement dans notre mission d'information, à votre service et au service des associations et des collectivités du territoire.

Avec mes remerciements, recevez mes plus cordiales salutations et celles de toute l'équipe.

Le Président,
Claude Beauchamp.

ADHESION POUR LES PARTICULIERS 2018

A compter du 1^{er} janvier 2018, valable jusqu'au 31 décembre 2018

DIFFUSION DE VOTRE ANNONCE

Dans la rubrique « Les Petites Annonces »

Du lundi au vendredi à 9h30 et à 17h15 et le dimanche à 8h45 et sur radiogatine.fr

Vos annonces illimitées

Montant de l'adhésion : 19 euros

La cotisation à Radio Gâtine est obligatoire (sauf pour les étudiants et les demandeurs d'emploi) pour vous permettre de diffuser gratuitement vos petites annonces.

Adresse de contact annonces : petitesannonces@radiogatine.fr

Vos petites annonces à écouter sur www.radiogatine.fr



BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE 2018

Pour les particuliers

A retourner à RADIO GATINE, 22 Boulevard de la Meilleraye 79200 PARTHENAY

NOM PRENOM

ADRESSE.....

CP..... VILLE.....

EMAIL

A adhéré en 2015 en 2016 en 2017, adhérent n°

Radio Gâtine est une association d'intérêt général. Elle est habilitée à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux. **Si vous êtes imposable, en choisissant de soutenir Radio Gâtine à hauteur de 56 euros, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, soit une dépense de 19,04 euros (le montant initial de l'adhésion) ; vous recevrez alors un reçu fiscal.**

Je souhaite adhérer à l'association RADIO GATINE pour l'année 2018, et joins un chèque de : 19 euros 56 euros euros

Votre reçu est disponible à la radio, vous pouvez aussi nous le demander par mail.

Fait à

Le